RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal.*

Excusés Jan Verbeke, Jos Bertrand, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 24.11.20

#Objet : Marchés publics (du 05/10/2020 au 02/11/2020) - Communication au Conseil des délibérations prises par le Collège en vertu des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale.#

Séance publique

Le Conseil communal,
Vu la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;
Vu l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;
Vu l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'Arrêté royal du 22 juin 2017 ;
Vu les articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale du 24 juin 1988, tels que modifiés par les ordonnances du 17 juillet 2003, du 09 mars 2006, du 11 juillet 2013, du 27 juillet 2017 et du 17 juillet 2020;
Sur proposition du Collège ;
DECIDE
De prendre pour information les délibérations du Collège relatives à des marchés publics, prises en application des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale, énumérées ci-après :

Collège du 05/10/2020

SERVICE	OBJET
Logement / Régie foncière	Hospice Communal & Major Brück - Isolation des façades - Approbation de l'attribution et des conditions - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale – Code économique : 242-01 – Montant estimatif : 20.000,00 euros TVAC – Montant attribution: 18.166,81 euros TVAC - Montant engagement : 19.983,49 euros - Exercice: 2020.
Travaux publics	Maison Haute - Ecuries : remplacement et adaptation de la centrale incendie (lot 1) - Centre technique : remplacement de l'alarme intrusion et en option du système de caméra (lot 2) - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale - Article : 137/724-60 - Montant : 45.000,00 euros TVAC - Budget : 2020.

Travaux publics	Voirie/Propreté Publique - Achat outillage (barrières NADAR et statifs) – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 421/741-52 – Montant estimé : 9.600,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 8.775,16 euros TVAC – Montant à engager : 8.775,16 euros TVAC – Budget : 2020.
Travaux publics	3-5 Allée Wiener - remplacement de la chaudière – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 137/724-60 – Montant estimé : 3.207,49 euros euros TVAC – Montant de la désignation : 3.207,49 euros TVAC – Montant à engager : 3.207,49 euros TVAC – Budget : 2020.
Travaux publics	Stade des Trois Tilleuls - conciergerie - remplacement de la chaudière – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 764/724-60 – Montant estimé : 3.500,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 3.207,49 euros TVAC – Montant à engager : 3.500,00 euros TVAC – Budget : 2020.

Collège du 12/10/2020

SERVICE	OBJET
Informatique	Acquisition de matériel informatique (2 iPads) pour les écoles primaires – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7221/742-53 – Montant estimé : 930,00€ euros TVAC – Montant de la désignation : 930,00€ euros TVAC – Montant à engager 930,00€ euros TVAC (20/6251) – Budget : Subside du CESM 2020.
Petite Enfance	Achat d'un stérilisateur électrique de biberons pour Les Roitelets – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 84402/744-98 – Montant estimé : 75,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 70,00 euros TVAC (20/6279) – Montant à engager : 70,00 euros TVAC – Budget : 2020.
Travaux publics	Crèche Gilson - Renouvellement des installations de chauffage - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale - Article : 84401/724-60 - Montant : 75.000,00 euros TVAC - Budget : 2020.
Travaux publics	Ecole de la Futaie - Déforcement du compteur électrique – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7221/724-60 – Montant estimé : 800,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 526,82 euros TVAC – Montant à engager : 579,00 euros TVAC (20/6283) – Budget : 2020.
Travaux publics	Marché stock - Achat de matériaux d'électricité (1 an renouvelable 2 fois) - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §4 de la Nouvelle loi communale - Articles : FFF/125-02 - Montant annuel : 35.000,00 euros TVAC – Code économique : 607-21 - Montant annuel : 5.000,00 euros TVAC – Montant total pour 3 ans : 120.000,00 euros TVAC - Budgets : 2020-2021-2022-2023.

Culture	Acquisition de deux retours amplifiés pour les Salons de la Maison Haute – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 762/744-98 – Montant estimé : 1.650,00€ TVAC – Montant de la désignation : 1.643,18€ TVAC – Montant à engager : 1.650,00€ TVAC (20/6240) – Budget : 2020.

Collège du 19/10/2020

SERVICE	OBJET
Travaux publics	Achat de peintures et produits annexes (1 an renouvelable une fois) - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §4 de la nouvelle loi communale - Articles : FFF/124-02 et 125-02 - Montant : 50.000,00 euros TVAC (25.000,00 euros annuel) - Code économique : 614-01 - Montant 50.000,00 euros TVAC (25.000,00 euros annuel) – Montant global : 100.000,00 euros TVAC - Budgets : 2021-2022.
Travaux publics	Crèche des Roitelets - ascenseur – remplacement de la carte mère – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 84402/724-60 – Montant estimé : 1.100,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 1.076,90 euros TVAC – Montant à engager : 1.080,00 euros TVAC (20/6343) – Budget : 2020.
Travaux publics	Marché stock - Marquages au sol en voirie - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §4 de la Nouvelle loi communale - Article : 421/124-06 - Montant : 120.000,00 euros TVAC - Budgets : 2020

Collège du 26/10/2020

SERVICE	OBJET
Informatique	Acquisition de WebCams et de casques pour différents services de l'AC afin de réaliser des video conférences depuis un poste fixe – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 et l'art. 249 de la NLC – Article : 140/742-53 – Montant estimé : 4.000,00 € TVAC – Montant de la désignation : 4.000,00€ TVAC – Montant à engager : 4.000,00 € TVAC (20/6380) – Budget : 2020.
Marchés publics	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : bureaux, caissons et armoires – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Articles : FFF/741-51 – Montant estimé : 4.800,00 euros TVAC – Budget : 2020.
Marchés publics	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : lampes de bureau et ventilateurs – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Articles : FFF/744-98 – Montant estimé : 2.450,00 euros TVAC – Budget : 2020.

Marchés publics	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : sièges de bureaux et sièges visiteurs – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Articles : FFF/741-51 – Montant estimé : 3.500,00 euros TVAC – Budget : 2020.
Travaux publics	Achat de 4 souffleuses pour les écoles – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7221/744-98 – Montant estimé : 1.000,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 916,35 euros TVAC – Montant à engager : 920,00 euros TVAC (20/6371) – Budget : 2020.
Travaux publics	Achat de poubelles de rue - Approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale - Article : 875/744-98 - Montant : 60.000,00 euros TVAC - Budget : 2020.
Travaux publics	Ecoles Colibri et Aigrettes - rénovation des sanitaires - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale - Article : 7210/724-60 - Montant : 90.000,00 euros TVAC - Budget : 2020.
Bibliothèques	Achat de postes informatiques portables pour l'Espace Public Numérique des bibliothèques et ludothèques communales – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 76711/742-53 – Montant estimé : 3.500,00€ TVAC – Montant de la désignation : 3.432,00€ TVAC – Montant à engager : 3.450,00€ TVAC (206340) – Budget : 2020.

Collège du 02/11/2020

SERVICE	OBJET
Travaux publics	Patrimoine arboré de Watermael-Boitsfort : inventaire, outil informatique et recommandations - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale - Article : 766/747-60 - Montant : 40.000,00 euros TVAC - Budget : 2020.
Travaux publics	Rue des Pêcheries - étude de stabilité (marché conjoint avec la Commune d'Auderghem) – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 421/731-60 – Montant estimé : 15.000,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 14.526,05 euros TVAC – Montant à engager : 7.500,00 euros TVAC (quote-part de la commune - 50%) (20/6455) – Budget : 2020.
Logement / Régie foncière	Wiener 64 - Remplacement en urgence de la chaudière – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Code économique: 243-01 – Montant estimé : 8.470,00 euros euros TVAC – Montant de la désignation : 8.016,25 euros euros TVAC – Montant à engager : 8.817,88 euros TVAC – Exercice : 2020.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 25 novembre 2020

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

Le Bourgmestre,

Olivier Deleuze